



Ils ont raison !

Ils ont raison les hospitaliers de revendiquer l'augmentation du point d'indice, la création d'emplois et l'arrêt des suppressions de lits et de services, ce à quoi le Ségur de la santé de Véran/Notat ne répond pas.

Ils ont raison les enseignants qui n'acceptent pas que Blanquer mette à profit la crise sanitaire pour remettre en cause l'école publique et le statut des personnels.

Ils ont raison les salariés de Renault de se mobiliser contre les 5 000 suppressions d'emplois quand l'entreprise va empocher un chèque de l'État de 5 milliards.

Ils ont raison les jeunes qui manifestent contre le racisme, contre les violences policières pour leur avenir car ils sont les premières victimes de cette crise en tant que lycéens, étudiants ou jeunes travailleurs.

Pour Macron et son gouvernement, il n'est pas question de renier ou d'abandonner les réformes initiées dans le « monde d'avant ». Ainsi, la réforme des retraites, contre laquelle des millions de salariés ont fait grève, n'est pas tombée aux oubliettes.

Alors que la crise n'est pas terminée, Dussopt applique à marche forcée la loi de transformation de la Fonction publique avec la rupture conventionnelle, le recrutement par contrat, le détachement d'office d'un fonctionnaire sur un contrat à durée indéterminée auprès d'une personne morale de droit privé ou d'une personne morale de droit public, l'accès à l'assurance chômage ce qui signifie qu'on peut être licencié, etc.

A la DGFIP, le scénario est le même. Le nouveau réseau de proximité (NRP) et la démétropolisation étaient à l'ordre du jour

du CTR du 18 juin. La CGT refuse le démantèlement de notre réseau, l'abandon de nos missions, c'est pourquoi elle n'a pas participé à ce simulacre de dialogue social. En effet, on ne pouvait pas espérer gratter quoi que ce soit alors que la messe était dite puisque la DG avait communiqué à l'ensemble des agent.es le contrat d'objectifs et de moyens dès le 11 juin.

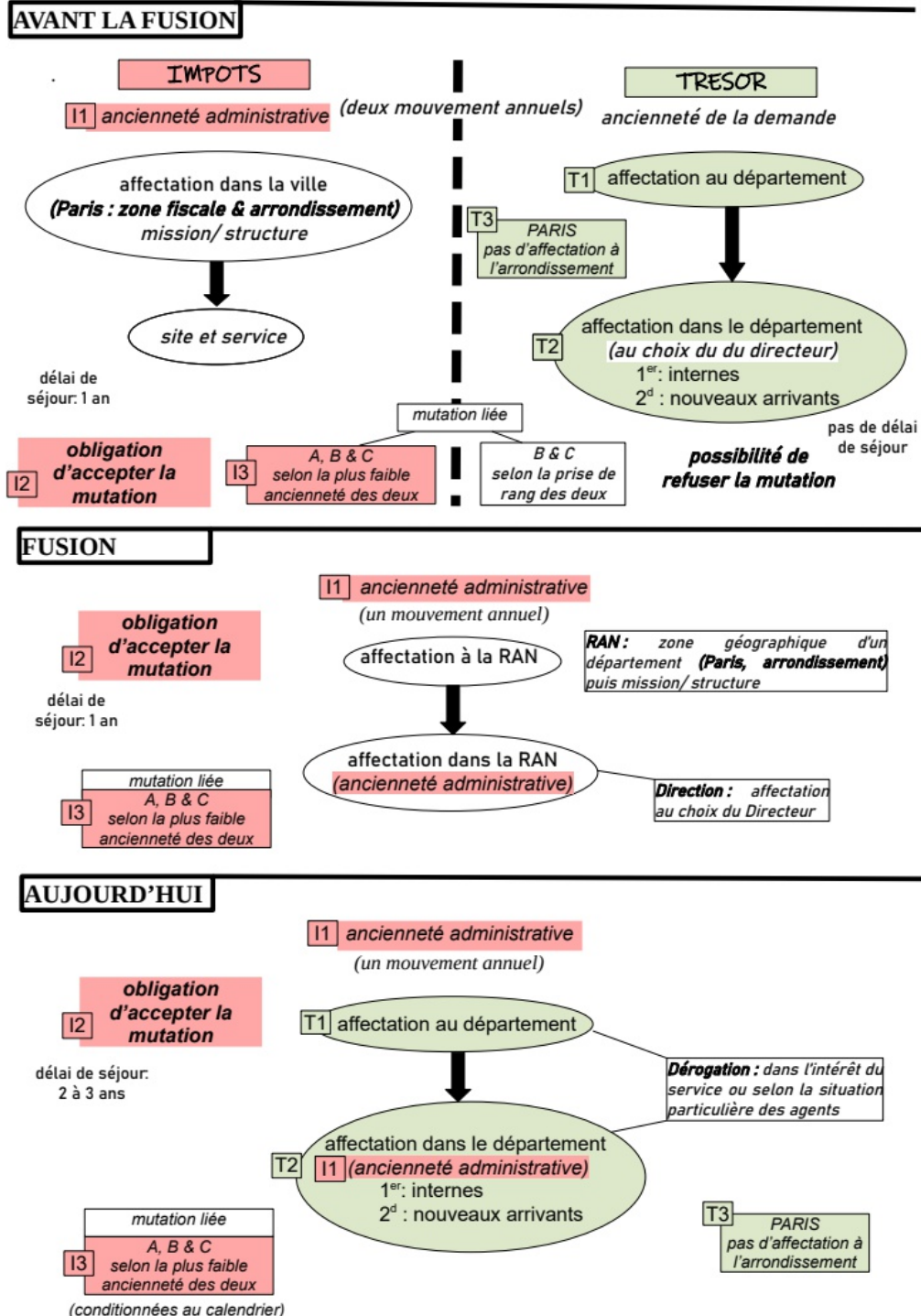
La CGT Finances Publiques et les agent.es ne seront jamais les faire valoir de mesures contraires à l'intérêt des agent.es, des usagers, de nos missions, de notre réseau, du service public.

Elle ne s'associera jamais au démantèlement de la DGFIP, elle le combat !



Les nouveaux mutants

La fusion Impôts/ Trésor était censée se faire par le haut. Selon la DG tout le monde devait y trouver son compte, les contribuables, les collectivités, les agents. Harmonisation des règles au mieux-disant, ces derniers devaient voir leurs droits renforcés. La CGT a toujours dénoncé ce marché de dupes. La brutale dégradation des règles d'affectation illustre pleinement l'enfumage de la DG.



L'approximation des trois mouvements A, B & C nationaux, la mise en place chaotique d'ALOA, la perte de la garantie d'une affectation à l'arrondissement, la disparition des CAP exposent nos collègues à de fortes déconvenues.

Coupures nationales au plus haut niveau (A : 7éch, B : C2 7éch), gel de nombreux postes, accès en toute fin de carrière à de nombreux départements, risque de mobilité forcée, les nouvelles règles font de nous des ressources déplaçables au gré des plans de restructuration.

Ne restez pas isolé·e, contactez les élu·e·s CGT dès la publication du mouvement.

Après la "guerre" contre la COVID, c'est reparti comme en 14 !

Plus rien ne sera jamais comme avant ! Que n'avons-nous entendu cette phrase durant la crise où tout le monde louait l'engagement des agent-es publics. Et quelle fut notre récompense ? Vol des congés et... reprise à grandes enjambées du NRP (Nouveau Réseau de Proximité) !

Pourtant, l'urgence est d'abandonner le NRP. Cette crise a démontré que cette réforme est le contraire de ce qu'il faudrait envisager quand elle prévoit : des pôles spécialisés où de nombreux agent.es seront massé.es, l'éloignement du travail des lieux de vie des agent-es, l'accentuation du travail à distance qui déconstruit les collectifs de travail et créé l'isolement.

La CGT estime que la reprise du NRP, contre lequel les agent-es des finances publiques se sont mobilisé.es durant des mois, alors que la crise sanitaire n'est pas terminée, est une véritable provocation et l'expression d'un mépris total.

Le NRP éloigne le service public de pleine compétence de la population qui s'est rendue devant les centres des finances publiques y compris durant le confinement. Un tel besoin de proximité, devrait alerter l'administration !

Pour la CGT, l'administration, à l'instar du gouvernement, tente clairement de profiter de ce moment de « stupeur » pour accélérer le démantèlement de la DGFIP.

MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»



La CGT Finances Publiques le ré-affirme. Il ne s'agit pas de postures, de dogmes, mais bien d'un désaccord profond sur les chantiers prônés par le gouvernement. La CGT ne s'associera pas à la destruction du réseau de proximité de la DGFIP, de ses missions et à l'éloignement du service public de la population. Elle ne s'associera pas à la destruction des droits et garanties des agent-es, ni à la mise en place de la rémunération au mérite !

Enregistrement : l'utilisateur bien vite oublié ou dématérialisé

Alors que le 1er juillet 2019, le projet de dématérialisation était présenté par la Direction Générale aux Organisations syndicales de la façon suivante :

« Le projet « e-enregistrement » vise à proposer aux usagers le dépôt dématérialisé des actes et déclarations, la liquidation automatique des droits, le paiement en ligne et le retour automatisé de ces documents portant la mention d'enregistrement ».

Le décret n° 2020-772 publié le 24 juin 2020 est relatif à l'obligation de souscription et de paiement par voie dématérialisée en matière d'enregistrement.

D'une possibilité offerte à l'utilisateur, nous en sommes bien à une **obligation** de télé-déclarer, ce n'est donc encore une fois pas l'utilisateur qui est au centre des réformes de

notre administration mais une logique purement comptable de la dépense publique.

A l'heure de la pandémie, les usagers ont obtenu le reclassement en prioritaire, l'activité des SDE-SPFE. Il leur sera proposé un service lointain gérant plus de 2 millions d'actes et 14 milliards d'encaissements.

A Paris, il sera bientôt loin le temps où l'utilisateur disposait d'un service d'enregistrement par arrondissement.

Les craintes émises par la CGT se confirment, nous avons réaffirmé en 2016 la nécessité du maintien d'un vrai maillage territorial. Ce seront à n'en pas douter les agent-es et usagers qui feront les frais de cette restructuration.

Restauration collective : un repas pour tou·tes !

Mercredi 3 juin 2020 marquait la reprise de la restauration collective à Paris.

Mais faute de quantités suffisantes de nourriture et de personnels, un certain nombre de collègues n'ont pas pu en bénéficier (exemple dans le 11ème : 30 commandes pour 13 paniers disponibles!!).

Saisie par les agent·e·s, la CGT a interpellé la direction parisienne sur la situation de ces collègues.

La CGT a demandé que l'application des frais de repas soit prorogée jusqu'à ce que l'ensemble des collègues qui le souhaite puissent bénéficier des services de restauration.

La direction reconnaît les difficultés rencontrées par l'AGRAF. Elle évoque le souci du non gaspillage alimentaire, le fait que le service de réservation ne soit qu'un outil de distanciation. Elle indique également avoir sollicité les services du secrétariat général du

ministère. Pour dénoncer cette situation ? Pour trouver une solution ?

Non la direction ne propose rien ! Elle se replie, comme toujours, derrière la note de la Direction Générale qui précise que "lorsque le restaurant habituel de l'agent propose une offre de repas, y compris sous forme de paniers, l'indemnisation des frais de repas définie dans le décret n°2020-404 du 7 avril n'est plus applicable".

Est-ce du cynisme, ou du manque total de bienveillance vis-à-vis des collègues ?

Mais la CGT n'a rien lâché. Au CHS-CT plénier du 11 juin 2020, la CGT et les autres OS ont obtenu de la direction le remboursement des frais de repas pour les agent·es n'ayant pas eu leur panier repas. Pour cela ils devront justifier les achats et la commande passée sur le site de l'AGRAF.

Vol au-dessus d'un nid de congés

Le calcul des retenues sur congés et/ou RTT, imposées par le ministre Darmanin, devait se faire au mieux disant pour les agent·es selon les consignes de la direction. A titre d'exemple, si le volume des retenues s'élevait à 4,78 jours, la ponction devait être arrondie à 4,5 jours et non pas 5.

La responsable du pôle Gestion Publique État en décida autrement. Elle opta pour un arrondi à la demi-journée supérieure.

La CGT, relayant le fort mécontentement des collègues, intervint auprès de la responsable

du pôle. Celle-ci dut donc revoir fissa sa copie et rétablir les agents dans leurs droits.

La période complexe que nous traversons devrait appeler les responsables de la DRFiP à un tant soit peu de bienveillance envers leurs équipes. Si vous aussi êtes victimes de tels petits calculs mesquins, saisissez la CGT.



Retraites, emplois, salaires

Rejoignez-nous !



On ne veut pas en rester là

Syndiquez-vous !

CGT Finances Publiques Paris : 6 rue St Hyacinthe 75001 Paris

Site : www.cgtdgfip75.org

Courriel : cgt.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

Tél : 01 44 85 87 49